

Première édition
2013-10-01

AMENDEMENT 1
2019-09

Qualité du sol — Échange numérique de données relatives au sol

AMENDEMENT 1

Soil quality — Digital exchange of soil-related data

AMENDMENT 1

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 28258:2013/Amd 1:2019](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/ea00d9e5-775c-44dc-8007-6de70b96c577/iso-28258-2013-amd-1-2019)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/ea00d9e5-775c-44dc-8007-6de70b96c577/iso-28258-2013-amd-1-2019>



Numéro de référence
ISO 28258:2013/Amd.1:2019(F)

© ISO 2019

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 28258:2013/Amd 1:2019](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/ea00d9e5-775c-44dc-8007-6de70b96c577/iso-28258-2013-amd-1-2019)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/ea00d9e5-775c-44dc-8007-6de70b96c577/iso-28258-2013-amd-1-2019>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute autre information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le Comité technique ISO/TC 190, *Qualité du sol*.

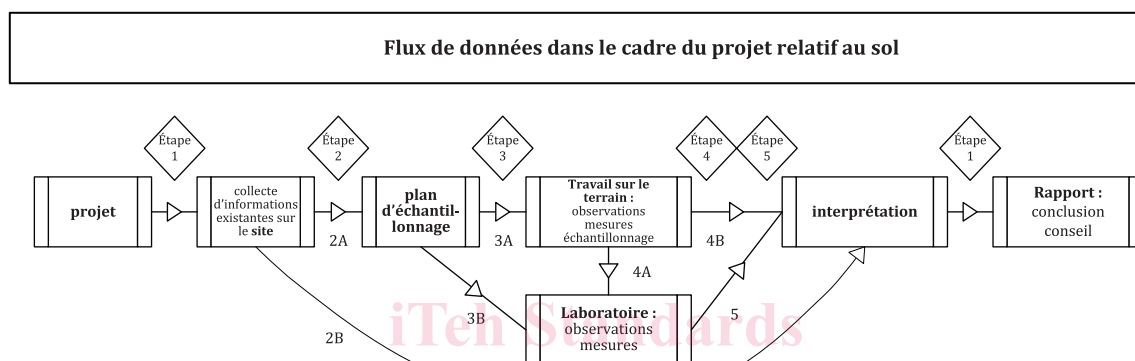
Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Qualité du sol — Échange numérique de données relatives au sol

AMENDEMENT 1

Introduction

Remplacer la [Figure 1](#) par la figure suivante:



→ L'échange de données peut être analogique ou numérique, sous forme de cartes, de documents ou de données brutes ou traitées.

Les cases représentent les tâches à effectuer dans le cadre du projet relatif à la qualité du sol.

Les flèches représentent les étapes d'échange de données entre les tâches.

La figure montre que, dans le cadre d'un projet sur la qualité du sol type, il peut facilement y avoir 9 stades principaux au cours desquels des données sont échangées ou enregistrées.

Figure 1 — Échanges de données communes concernant la qualité du sol

Article 1

Ajouter le paragraphe suivant à la fin du deuxième paragraphe:

«Des (méta-)données sur la qualité des informations du sol peuvent être incluses conformément à l'ISO 19157.»

Article 3

À la fin de la définition 3.1, ajouter la note suivante:

«Note 2 à l'article: L'ISO 19156:2011 utilise le terme échantillon pour décrire un spécimen en sciences du sol.»

Dans la Note 1 de 3.20, remplacer le terme «informations sur le profil» par «informations sur le profil de sol» comme suit: